PROCÈS-VERBAL

MERCREDI 8 mars 1961

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des relations extérieures se réunit aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après-midi.

Présents: Les honorables sénateurs Thorvaldson, président; Aseltine, Crerar, Croll, Fergusson, Horner, Hugessen, Inman, Lambert, MacDonald (Queens), Macdonald, Robertson, Savoie, Turgeon et Wilson—(15).

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi du 7 mars 1961, le Comité étudie la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques et les protocoles additionnels, signés à Paris le 14 décembre 1960.

M. A. E. Ritchie, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures se présente devant le Comité et explique les conditions de la Convention.

Il est décidé de recommander ladite Convention à la bienveillante attention du Sénat.

Il est également recommandé que le Comité soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français du compte rendu de ses délibérations sur ladite Convention.

A 6 heures du soir, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du Comité, Gérard Lemire.